



Programme

Approches Comparatives sur la Modernisation de la Fonction Publique des Pays de l'OCDE

**Séminaire spécialisé dans le cadre de la
'consultation nationale pour la modernisation
de la fonction publique en Tunisie'**

14-15 FÉVRIER 2008, Tunis, Tunisie

Abrité par le Premier Ministère tunisien
Sous le patronage du Ministre délégué auprès du Premier Ministre
chargé de la fonction publique et du développement administratif



**République tunisienne
Premier ministère**



Présidence du groupe de travail sur la réforme de la fonction publique et l'intégrité :

H.E. Mr. Nizar Baraka, ministre délégué auprès du Premier Ministre chargé de l'Économie et des Affaires Générales, Maroc

Coprésidence du groupe de travail sur la réforme de la fonction publique et l'intégrité :

Mr. Fernando Ballester, ambassadeur, délégué permanent de l'Espagne à l'OCDE, Espagne

Mr. Efkân Ala, sous-secrétaire d'état, Premier Ministère, Turquie

L'Initiative sur la Bonne Gouvernance à l'appui du Développement dans les Pays Arabes (en anglais Good Governance for Development (GfD) in Arab Countries Initiative), soutenue conjointement par l'Organisation de Coopération et du Développement Économiques (OCDE) et le Programme sur la Gouvernance dans la Région Arabe (POGAR) du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), a été officiellement lancée par les Premiers ministres et ministres de 18 pays arabes lors d'une conférence organisée au bord de la Mer Morte (Jordanie), en février 2005. Elle vise la modernisation de la gouvernance publique dans les pays arabes et cherche à approfondir le dialogue entre les pays arabes et l'OCDE. L'initiative s'articule autour de six domaines prioritaires en termes de réformes, identifiés par les pays arabes. Chacun de ces domaines prioritaires a été confié à un groupe de travail thématique et l'initiative est mise en œuvre à travers ces groupes de travail. Ce séminaire est organisé dans le cadre du groupe de travail sur la réforme de la fonction publique et l'intégrité. Pour plus d'information vous pouvez visiter le site web www.oecd.org/mena

8.30 - 9.30	Inscription
<p>Salle de réunion «glaïeul», hôtel Elmouradi Gammarth, la Marsa, Tunis, Tunisie</p> <p>Les ateliers se tiendront à la salle « Tulipe »</p>	
9.30 – 10.15	Session d'ouverture
	<p>Mots de bienvenue et d'ouverture</p> <ul style="list-style-type: none"> • Allocution de son excellence M. Zouheir M'Dhaffar, ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de la fonction publique et du développement administratif, Tunisie <p>Interventions des présidents et des co-présidents du groupe de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Monkid Mestassi, secrétaire général, Ministère de l'Économie et des Affaires Générales, Maroc • Mme Gloria Diaz Mesanza, sous-directrice, conseil et assistance dans la gestion des ressources humaines, Direction Générale de la Fonction Publique, Ministère des Administrations Publiques, Espagne <p>Aperçu sur la réforme de la fonction publique tunisienne et les objectifs du séminaire</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Ahmed Zarrouk, Directeur Général de l'Administration et de la Fonction Publique, Premier Ministère, Tunisie
10.15 – 12.15	Session plénière 1 : Une décennie de modernisation de GRH dans les pays de l'OCDE : réalisations et contraintes
	<p>Les contraintes économiques, les demandes sociales accrues et l'ouverture des processus décisionnels politiques sont parmi les forces qui ont contribué au changement dans le secteur public au niveau mondial. L'objectif de cette session est de permettre aux participants des pays de l'OCDE de partager leurs expériences dans la modernisation de leur fonction publique. L'accent est mis sur l'importance d'obtenir et de maintenir un appui politique et social dans le processus de réforme. Le succès de la réforme est déterminé dans une large mesure par l'ouverture politique, les stratégies de communication et d'information, la confiance au leadership et la cohérence politique. Cette session va présenter les tendances les plus importantes de modernisation de GRH dans les pays de l'OCDE. Elle sera également une opportunité d'exposer les réalisations les plus importantes et les contraintes rencontrées au cours des réformes GRH.</p> <p><i>Modérateur</i> : M. Afif Hendaoui, Directeur de l'Ecole Nationale d'Administration, Tunisie</p> <p><i>Rapporteur</i> : M. Ahmed Ben Hamouda, professeur universitaire, Tunisie</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Oscar Huerta Melchor, administrateur, Direction de la Gouvernance Publique et du Développement Territoriale, OCDE • M. István Teplan, directeur général, Centre du Gouvernement de la Fonction Publique et des Ressources Humaines, Hongrie • M. Philippe Vermeulen, conseiller général, Services Publics Fédéraux – Personnel et Organisation, Belgique • M. Lubomir Plai, directeur général, Municipalité de Bratislava - Lamac, République de la Slovaquie • Mme Gloria Diaz Mesanza, sous-directrice, conseil et assistance dans la gestion des ressources humaines, Direction Générale de la Fonction Publique, Ministère des Administrations Publiques, Espagne

	Discussion
	Questions pour la discussion : <i>Quels sont les facteurs structurels intérieurs et extérieurs à la fonction publique qui mènent au changement ? Quels sont les éléments à prendre en considération pour transformer la culture administrative ? Comment intégrer effectivement le changement dans la culture de la fonction publique ? Quelle est l'importance d'un processus inclusif de formulation d'une politique ? Quel est le rôle du dialogue ? Comment assurer le support politique et social pour une initiative de réforme tout au long du processus de réforme ?</i>
12.15 - 13.45	<i>Déjeuner</i>
13.45 - 15.30	Atelier I – Moderniser la GRH dans la fonction publique
	Les ateliers ont pour objectif de mettre en évidence quelques questions spécifiques de la GRH. Les participants seront invités à rejoindre le groupe le plus approprié par rapport à leurs fonctions et intérêts professionnels.
<p>Groupe A :</p> <p>Délégation des responsabilités de la GRH- accroître la flexibilité managériale?</p> <p>Modérateur : M. Kheireddine Ben Soltane, conseiller juridique du gouvernement, Tunisie</p> <p>Rapporteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Lassaad Zarrouk, directeur général de la sécurité sociale, Ministère des Affaires Sociales, de Solidarité et des Tunisiens à l'Étranger, Tunisie • M. Mehrez Saidi, chef de service au Premier ministère, Tunisie <p><i>Présentations :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Mme Gloria Diaz Mesanza, sous-directrice, conseil et assistance dans la gestion des ressources humaines, Direction Générale de la Fonction Publique, Ministère des Administrations Publiques, Espagne • M. Joachim Vollmuth, chef de division, Division des Affaires Européennes et Internationales de la Fonction Publique, Ministère Fédéral de l'Intérieur, Allemagne <p>Discussion</p>	<p>Groupe B :</p> <p>Recrutement et flexibilité dans la fonction publique</p> <p>Modérateur : M. Mohamed Salah Ben Aissa, doyen de la Faculté des Sciences Juridiques, Politique et Sociales, Tunisie</p> <p>Rapporteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Soufiane Abdeljaoued, directeur au Premier Ministère, Tunisie • M. Sami Gidara, chef de service au Premier Ministère, Tunisie <p><i>Présentations :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Mme Corinne Benharrosh, directrice, Bureau de Sélection de l'Administration (SELOR), Belgique • M. Julio Nabais, administrateur principal, SIGMA, Direction de la Gouvernance Publique et du Développement Territoriale, OCDE <p>Discussion</p>
<p>Questions pour discussion : <i>Quel est le rôle des structures centrales de GRH dans un contexte de délégation de pouvoir aux ministères ou agences ? Quels éléments de la GRH doivent être gérés par le niveau central, particulièrement dans un contexte de transition ?</i></p>	<p>Questions pour discussion : <i>Quels principes doivent être tenus en compte dans un système de recrutement ? Comment une agence peut-elle aider à garantir l'équité dans le processus de recrutement et l'embauche des candidats les plus qualifiés ? Quels sont les implications de la flexibilisation ? Est-ce que la flexibilisation des conditions de travail convient-elle dans un contexte de transition vers la décentralisation ? Dans quelle mesure les conditions de travail sont différentes dans le</i></p>

	<i>secteur public par rapport au secteur privé ?</i>
15.30-16.00	<i>Pause café</i>
16.00-17.45	Atelier II – moderniser la GRH dans la fonction publique
<p>Groupe C : Le développement des capacités et la formation dans l'administration publique Modérateur : M. Mohamed Kolsi, président du conseil de la concurrence, Tunisie</p> <p>Rapporteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Salah Zeddini, directeur au Premier Ministère, Tunisie • M. Saber Besbes, chef de service au Premier ministre, Tunisie <p><i>Présentations :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Jean Pierre Duzert, délégué à la recherche, Centre National de la Fonction Publique Territoriale, France • M. Joachim Vollmuth, chef de division, Division des Affaires Européennes et Internationales de la Fonction Publique, Ministère Fédéral de l'Intérieur, Allemagne • M. István Teplan, directeur général, Centre du Gouvernement de la Fonction Publique et des Ressources Humaines, Hongrie <p>Discussion</p>	<p>Groupe D : Le management de la performance des fonctionnaires Modérateur : M. Kaies Dali, Société de Phosphate de Gafsa, Tunisie</p> <p>Rapporteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mme Fadhila Dridi, directrice au Premier Ministère, Tunisie • Mme Khaoula Selmi, directrice au Premier Ministère, Tunisie <p><i>Présentations :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Mme Sylvie Trosa, professeur associé, Institut de la Gestion Publique et du Développement Économique, France • M. Peter van der Gaast, directeur, Division Internationale des Affaires de la Fonction Publique, Ministère de l'Intérieur et des Relations Royales, Pays-Bas • Mme Ola Abderrahmane Al-Suwer, spécialiste en management de la performance des hauts fonctionnaires, Bureau de la Fonction Publique, Bahreïn <p>Discussion</p>
<p>Questions pour discussion : <i>Quelle est l'importance de la formation dans la fonction publique ? A quel point la formation détermine la carrière dans la fonction publique ? Qui est responsable de la formation des fonctionnaires ? Comment encourager les fonctionnaires et particulièrement les hauts fonctionnaires à participer aux sessions de formation ? Comment définir le contenu des sessions de formation ?</i></p>	<p>Questions pour discussion : <i>Quels éléments sont à prendre en considération lors de l'établissement d'un système de management de la performance ? Comment fixer les objectifs de performance ? Quelles sont les forces et les faiblesses du système de rémunération basé sur la performance ? Quel est le rôle des récompenses ?</i></p>
18.00-19.00	Réunion des rapporteurs
	Les rapporteurs de chaque groupe se rencontreront pour échanger des points de vue et prépareront un document sur les résultats et conclusions les plus importants de chaque session.

9.00 – 10.30	<p>Session plénière 2 : La gestion des hauts fonctionnaires dans la fonction publique</p>
	<p>Au cours des dernières années, les pays de l'OCDE ont accordé beaucoup d'importance à l'organisation et la gestion de la haute fonction publique. Faut-il déléguer plus de responsabilité aux gestionnaires ? Puisque les hauts fonctionnaires sont particulièrement impliqués dans la formulation des politiques publiques, ils doivent faire beaucoup d'attention à la question de la performance. La gestion de leur propre performance est tout aussi essentielle pour atteindre les objectifs de l'organisation. L'organisation de la haute fonction publique vise à établir une culture de performance au sein de la fonction publique et à développer le sens du leadership.</p> <p>Modérateur : M. Abderraouf Mahbouli, président de l'Université de Tunis</p> <p>Rapporteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Mehrez Saidi, chef de service au Premier Ministère, Tunisie • M. Sami Ben Romdhane, sous directeur au Premier Ministère, Tunisie <p><i>Présentations :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Peter van der Gaast, directeur, Division Internationale des Affaires de la Fonction Publique, Ministère de l'Intérieur et des Relations Royales, Pays-Bas • M. Philippe Vermeulen, conseiller général, Services Publics Fédéraux - Personnel et Organisation, Belgique <p>Discussion</p>
	<p>Questions pour discussion : <i>Quels sont les hauts fonctionnaires et comment les différencier des décideurs politiques ? Quels sont les questions clés pour l'organisation de la haute fonction publique ? Quels sont les défis dans la gestion des hauts fonctionnaires ? Comment les hauts fonctionnaires peuvent-ils contribuer à établir une culture de performance au sein de la fonction publique ?</i></p>
10.30 – 11.00	<p><i>Pause café</i></p>
11.00 - 12.30	<p>Session spéciale dédiée à la restitution des rapports</p>
	<p>Dans cette session, les rapporteurs de chaque groupe vont brièvement présenter les éléments principaux des discussions ainsi que les conclusions les plus importantes</p> <p>Modérateur : M. Mohamed Salah Ben Aissa, doyen de la Faculté des Sciences Juridiques, Politique et Sociales, Tunisie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rapporteur de la première session plénière : M. Ahmed Ben Hamouda, professeur universitaire, Tunisie • Rapporteur du groupe A : M. Lassaad Zarrouk, directeur général de la sécurité sociale, Ministère des Affaires Sociales, de Solidarité et des Tunisiens à l'Étranger, Tunisie • Rapporteur du groupe B : M. Soufiane Abdeljaoued, directeur au Premier Ministère, Tunisie • Rapporteur du groupe C : M. Salah Zeddini, directeur au Premier Ministère, Tunisie • Rapporteur du groupe D : Mme Fadhila Dridi, directrice au Premier Ministère, Tunisie • Rapporteur de la deuxième session plénière : M. Mehrez Saidi, chef de service au

	Premier ministre, Tunisie
12.30 – 13.00	Session de clôture – les perspectives
	<p>Présentation des perspectives de réforme de la fonction publique en Tunisie en fonction des conclusions de chaque groupe.</p> <p>Les remarques finales</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mme Odile Sallard, directrice, Direction de la Gouvernance Publique et du Développement Territorial, OCDE • Son excellence M. Zouheir M'Dhaffar, Ministre délégué auprès du Premier Ministre chargé de la Fonction Publique et du Développement Administratif, Tunisie